



Ville d'Athis-Mons

AVIS

JURY D'ASSISES

EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ N° 2018-PREF-DRCL-024 DU 25 JANVIER 2018 PORTANT DÉTERMINATION DU NOMBRE DE JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNÉE 2019 ET RÉPARTITION ENTRE LES COMMUNES OU LEURS GROUPEMENTS, IL SERA PROCÉDÉ

LE MARDI 10 AVRIL 2018 À 09 H 00

À LA MAIRIE D'ATHIS-MONS, AU TIRAGE AU SORT, À PARTIR DE LA LISTE GÉNÉRALE, DES JURÉS APPELÉS À SIÉGER AU JURY D'ASSISES DE L'ESSONNE.

LES PERSONNES TIRÉES AU SORT SONT INFORMÉES QUE CE TIRAGE NE CONSTITUE QUE LE STADE PRÉPARATOIRE DE LA PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DES JURÉS ET QUE LA LISTE DÉFINITIVE SERA ÉTABLIE DANS LES CONDITIONS PRÉVUES AUX ARTICLES 262 ET SUIVANTS DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE.

Christine RODIER

Maire d'Athis-Mons,
Conseillère Départementale,
Conseillère Territoriale.